

Autres brochures dans cette série

- ▶ Apprentissage et qualification professionnelle des métiers et professions
- ▶ Apprentissage en cours d'emploi
- ▶ Renforcement des compétences essentielles
- ▶ Fonds de développement de l'alphabétisation communautaire
- ▶ Contributions aux projets culturels
- ▶ Transition après les études
- ▶ Amélioration des compétences individuelles
- ▶ Partenariats locaux de développement du marché du travail
- ▶ Aide à l'apprentissage pour les personnes handicapées
- ▶ Aide au travail indépendant
- ▶ Formation en cours d'emploi

Centres de perfectionnement professionnel des TNO, Centre de services Canada-TNO

Fort Simpson

Deh Cho Hall, 2^e étage 695-7338 Fax 695-7351

Fort Smith

Édifice Sweetgrass 872-7425 Fax 872-4507

Hay River

Palais de justice 874-5050 Fax 874-5062

Inuvik

Édifice Mack Travel, 1^{er} étage 777-7365 Fax 777-7218

Norman Wells

Town Square 587-7120 Fax 587-2612

Yellowknife

Édifice Greenstone 766-5100 Fax 873-0423

www.ece.gov.nt.ca

www.jobsnorth.ca



Qu'est-ce que le programme Services d'aide à l'emploi?

Le programme Services d'aide à l'emploi (SAE) verse du financement aux partenaires communautaires qui offrent des services de perfectionnement professionnel qui ne seraient pas autrement disponibles pour les particuliers en chômage.

Types d'activités

Le programme Services d'aide à l'emploi peut être adapté à vos besoins particuliers ou à ceux de votre communauté. Voici des exemples d'activités admissibles:

- ▶ orientation professionnelle particulière;
- ▶ services de tests diagnostiques;
- ▶ clubs de recherche d'emploi ou d'aide pour conserver un emploi;
- ▶ tenue d'ateliers collectifs; ou
- ▶ événements spéciaux sur les carrières.

Quels sont les commanditaires admissibles?

Les commanditaires admissibles comprennent :

- ▶ les entreprises;
- ▶ les agences;
- ▶ les organismes sans but lucratif;
- ▶ les organismes autochtones;
- ▶ les conseils;
- ▶ les conseils de bande;
- ▶ les administrations municipales; ou
- ▶ les établissements d'enseignement.

Pour être admissibles au programme Services d'aide à l'emploi, les participants doivent :

- ▶ éprouver des difficultés à trouver ou à conserver un emploi et convenir aux besoins du marché du travail local;
- ▶ avoir présentement besoin d'aide pour se préparer à faire partie de la main-d'œuvre et pour conserver un emploi.

Aide financière

Les commanditaires peuvent être admissibles à de l'aide pour :

- ▶ les frais généraux;
- ▶ les frais et les dépenses de livraison.

Durée du programme

La durée des interventions du programme de Services d'aide à l'emploi est destinée à être brève et varie généralement de la simple intervention d'une heure à des programmes durant de deux à 12 semaines.

Comment présenter une demande

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre centre de perfectionnement local.

